

Consultations départementales SRADDET Pays de la Loire



Maine-et-Loire

Carte d'identité du territoire

- 7 172 km² (22 % de la surface des Pays de la Loire)
- 112 habitants par km² (115 en PDL)
- 806 000 habitants au 1er janvier 2014 (22 % de la population régionale)
- Depuis 2009, la population progresse en moyenne de 0,6 % par an soit légèrement moins que la moyenne régionale (+0,8 %) mais plus que la moyenne nationale de 0,5 %.
- 186 communes (1 281 en PDL) et 9 EPCI (70 en PDL) au $1^{\rm er}$ janvier 2017
- 323 500 emplois au 1^{er} janvier 2016 (salariés et non-salariés) (21 % de l'emploi régional)



Equilibre et égalité des territoires

Une population bien insérée mais aux revenus parfois modestes

- 71,5 % des 20-64 ans sont en emploi en Maine-et-Loire, contre 71,6 % en PDL et seulement 68,5 % en France.
- 53 % des ménages fiscaux sont imposés en Maine-et-Loire, contre 56 % en PDL et 58 % en France.
- 11,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté* en Maine-et-Loire contre 10,9 % en Pays de la Loire et 14,5 % en France. Dans le département, les territoires situés à l'est du département sont un peu plus touchés : Saumurois, Noyantais, Baugeois. *Le seuil de pauvreté est de 1 000 € par mois pour une personne seule et de 2 100 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.
- 43 500 habitants, soit 5 % de la population, résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), taux plus élevé qu'en région (4 % en PDL, 7 % en France).
- 14,1% de jeunes (15-24 ans) non-insérés* (14 % en PDL, 17 % en France). Présence plus marquée Présence plus marquée autour de Noyant, Longué-Jumelles. *L'indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation) à l'ensemble de la population des 15-24 ans.
- 47,9 % des demandeurs d'emplois (ABC) sont au chômage depuis plus d'un an (45,8 % en PDL, 44,2 % en France). Une présence plus marquée dans l'agglomération d'Angers, le Saumurois et le Noyantais.
- Le nombre de salariés du secteur privé a diminué de 1,3 % entre 2010 et 2015 en Maine-et-Loire (+1,5 % en Pays de la Loire). Des évolutions très différentes d'un département à l'autre +5,8 % en Loire-Atlantique mais -3,6 % en Sarthe (périmètre Acoss).

Désenclavement des territoires ruraux

Une meilleure accessibilité aux services d'usage courant* autour d'Angers et de Cholet

- Le temps moyen d'accès du domicile aux services d'usage courant est de 13 minutes en Maine-et-Loire contre 11 minutes en Loire-Atlantique (14 minutes en Pays de la Loire). Les populations les plus éloignées de ces services se trouvent dans les communes autour de Noyant, Chateauneuf-sur-Sarthe et Pouancé. * Services d'usage courant : supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, collège, opticien, contrôle technique automobile.

L'accessibilité localisée aux médecins généralistes est faible dans certaines parties du territoire

- En moyenne, on recense 150 généralistes pour 100 000 habitants en Maine-et-Loire, soit une densité de médecins un peu plus faible qu'en moyenne en France (157) mais supérieure à celle constatée en région (144).
- Plus des 2/3 des médecins généralistes ont plus de 55 ans dans certaines zones du département : Noyant, Pouancé, Seiches-sur-le-Loir, Montreuil-Bellay, Bellevigne-en-Layon.



Un accès aux services publics relativement aisé en Maine-et-Loire

Les habitants accèdent en moyenne en 14 minutes aux équipements publics* (15 minutes en PDL). Quelques territoires sont cependant éloignés de ces services, avec des temps de transport de 18 minutes ou plus. Il s'agit de communes principalement situées aux marges du département : entre Pouancé et Segré, à l'est de Noyant, au sud du département dans le Layon. * Équipements publics : poste, police, gendarmerie, CAF, Pôle Emploi, centre de finances publiques...

- 3 Maisons de Services Au public en Maine-et-Loire, sur une vingtaine en Pays de la Loire. Elles se localisent au nord du territoire (Chateauneuf-sur-Sarthe, Durtal et Baugé-en-Anjou).

Au 1er janvier 2017, en Maine-et-Loire, l'accès à la téléphonie mobile est encore disparate

- 5 communes où le centre-bourg est encore en zone blanche soit environ 2 600 personnes concernées (30 % de la population en zone blanche des Pays de la Loire).
- 148 communes encore présentes dans la zone dite peu dense (zone de déploiement prioritaire), non couverte par la 4G, soit une population de 159 000 personnes (20 % de la population du Maine-et-Loire). Ces communes sont généralement situées aux extrémités du département. En Pays de la Loire, 663 communes concernées représentant 17 % de la population régionale.

Un certain nombre de communes n'ont toujours pas accès à l'internet haut-débit

Une grande partie de la région Pays de la Loire est couverte par l'internet haut-débit notamment avec un débit supérieur à 8 mégabits par seconde (Mbps)*. En Maine-et-Loire, l'accès est inégal :

- 126 communes où moins de 50 % des locaux sont éligibles à l'internet haut-débit en Maine-et-Loire contre seulement 5 communes en Loire-Atlantique et 367 communes concernées en Pays de la Loire.
- 82 communes où moins de 10 % des locaux sont éligibles à l'internet haut débit contre seulement 2 communes en Loire-Atlantique et 218 en Pays de la Loire.

*Ce débit correspond à l'offre minimale pour accéder au triple play (internet haut-débit, téléphone fixe et télévision). Données au 2º trimestre 2016.

Implantation des infrastructures d'intérêt régional

Le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire d'ici 2025

En Pays de la Loire, le Maine-et-Loire est le seul département avec la Mayenne à avoir planifié un déploiement de la fibre sur 100 % du territoire. Ce projet, porté par le Syndicat Mixte Ouvert « Anjou Numérique » concerne 8 des 9 EPCI du département. Le territoire d'Angers Loire Métropole est classé en zone d'initiative privée : Orange s'est engagé à déployer d'ici 2020 un réseau intégral de fibre optique en complément des réseaux existants. Une partie de l'agglomération du Choletais et de la ville de Saumur sont également en zone d'initiative privée.

La mise en service de la LGV et de la virgule de Sablé sur Sarthe en juillet 2017

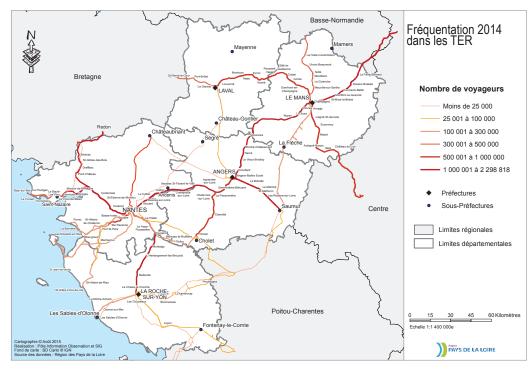
Angers sera plus proche de Paris de 6 minutes mais surtout de nouvelles liaisons seront permises grâce à la virgule de Sablé sur Sarthe puisque Angers sera à 52 minutes de Laval en train au lieu de 1h30 aujourd'hui (et 1h10 en voiture) et à 1h30 de Rennes contre 2h10 aujourd'hui (1h50 en voiture). L'offre envisagée à terme porte sur 8 allers-retours quotidiens dont 5 à l'ouverture en juillet 2017.

Nouvelle halte ferroviaire de Trélazé

Le déroulement des travaux débute cette année près du nouveau quartier la Quantinière. Dès la fin 2018, les voyageurs bénéficieront d'un temps de parcours de seulement 5 minutes entre Angers et Trélazé et 30 minutes pour Saumur.

Intermodalités et développement des transports

Nantes-Angers: une ligne ferroviaire saturée



Avec un taux d'occupation de 80 %, la saturation de la ligne est l'une des principales difficultés affectant le transport ferroviaire dans la région.

L'ajout de trains supplémentaires est très contraint et les impacts sur la fiabilité peuvent être importants.

Plusieurs opérations ont été ou seront menées pour améliorer la situation : réduction des espacements des trains, création d'un terminus technique à Ancenis, système de surveillance des installations...

En 2014, la fréquentation de la liaison TER Nantes-Angers atteint environ 2,2 millions de passagers, en hausse de 8,7 % depuis 2008.

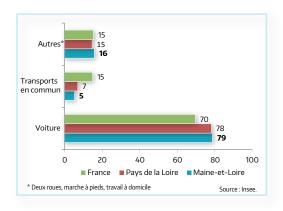
La suprématie de la voiture

La voiture représente près de 80 % des déplacements domicile-travail en Maine-et-Loire.

La motorisation des ménages est élevée : 86 % des ménages disposent au moins d'une automobile, et 40 % des ménages de 2 voitures ou plus. Ces taux sont équivalents à ceux enregistrés en Pays de la Loire mais supérieurs aux taux nationaux (respectivement 81 % et 34 %). Ils n'ont pas baissé depuis 5 ans.

La Région des Pays de la Loire a voté un plan routier d'intérêt régional dont 14 M€ pour le Maine-et-Loire pour aider à la sécurisation des axes Cholet/Ancenis et Cholet/Saumur/Poitiers avec la création de sections à 2x2 voies ainsi que l'axe Angers/Rennes pour la mise à 2x2 voies de La Membrolle/Le Lion d'Angers.

Les mode de déplacement pour se rendre au travail





Le covoiturage se développe

En Maine-et-Loire, 55 aires de stationnement et un site internet dédié. En Pays de la Loire, 200 aires en Loire-Atlantique, 115 en Vendée et 33 en Mayenne.

Une fréquentation des réseaux de transports collectifs urbains en hausse en Maine-et-Loire

- 129 voyages par habitant et par an à Angers, 52 à Cholet, 24 à Saumur soit nettement moins qu'à Nantes (213) et qu'au Mans (144). Dans les 8 réseaux urbains des Pays de la Loire, on comptabilise en moyenne 142 voyages par habitant chaque année.

De fréquents franchissements de la Loire pour se rendre au travail chaque jour

- 12 % des actifs en emploi traversent la Loire pour aller au travail chaque jour en Maine-et-Loire, soit 39 500 personnes. 10 % des actifs en Pays de la Loire et 17 % des actifs en Loire-Atlantique. Dans 75 % des cas, en Maine-et-Loire, elles le font du sud vers le nord. Dans une dizaine de communes situées au sud d'Angers, plus de 60 % des habitants travaillent au nord de la Loire.

Habitat

380 500 logements en Maine-et-Loire dont 70 % de maisons

- 90 % de résidences principales, part la plus élevée observée en région (83 % en PDL, 83 % en France).
- Le taux annuel de progression du parc de logements s'élevait à 1,40 % sur la période 2008-2013, contre 1,25 % pour l'ensemble des Pays de la Loire (1,06 % en France).
- La place du logement locatif social est particulièrement importante, 17 % contre 12 % à l'échelle régionale et 15 % en France. Dans la ville-centre Angers (33 %), comme dans de nombreuses communes rurales, forte d'une tradition de cités ouvrières.
- La pression de la demande sur le parc locatif social est modérée et moindre qu'au niveau régional. Le rapport entre le nombre de demandes externes et le nombre de logements est de 17 % dans le département, contre 25 % en Pays de la Loire.



La vulnérabilité énergétique « résidentielle »* concerne 14,3 % des ménages du Maine-et-Loire (46 360), soit un taux plus élevé que celui observé à l'échelle régionale (13,2 %) mais comparable au taux national (14,6 %).

* part des ménages dont le coût du chauffage représente plus d'un mois de revenu annuel.

Maîtrise et valorisation de l'énergie

La consommation annuelle d'énergie dans le Maine-et-Loire représente 20 % de la consommation régionale (soit 1,5 Mtep/an) à l'image du poids du département dans la région (22 % des habitants et 21 % de l'emploi)

Les déplacements routiers motorisés réalisés par les ménages et les professionnels représentent le tiers de cette consommation, le parc résidentiel un peu plus du quart.

Le Maine-et-Loire, c'est également :

- 22 % des installations régionales en panneaux solaires photovoltaïques raccordés au réseau électrique public (92,5 MW).
- 14 % de la puissance régionale d'électricité d'origine éolienne à l'aide de 10 parcs éoliens raccordés au réseau HTA (41 éoliennes, 102,5 MW de puissance installée).
- 16 installations en activité de production de biogaz, dont 8 installées dans des fermes (254 000 tonnes de déchets/an pour une production estimée de 100 GWh).

La production d'électricité renouvelable couvre 7,2 % des besoins en électricité dans les Pays de la Loire en 2016.

Difficilement mesurable, le bois énergie (cheminées, poêles...) est l'énergie renouvelable prédominante dans la région mais est fortement émettrice de particules fines lorsque la combustion se fait dans les foyers ouverts. À l'échelle régionale, on peut estimer la production d'énergie à 5 000 GWh, soit 70 % à 75 % de la production d'énergie renouvelable.



Lutte contre le réchauffement climatique, pollution de l'air

En 2014, les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élèvent à 6,2 MteqCO₂* en Maine-et-Loire

- 7,75 teqCO₂ par habitant contre 8,96 en Pays de la Loire.
- L'agriculture, premier poste d'émission (40 % du total des émissions, contre 37 % à l'échelle régionale et 19 % à l'échelle nationale). Ces émissions sont liées à l'élevage (méthane) et aux cultures (protoxyde d'azote).
- * mégatonne équivalent CO,



En 2015, un indice de qualité de l'air jugé « bon » 3 jours sur 4 (stations de Cholet et d'Angers)

Gestion économe de l'espace

Un rythme d'artificialisation des sols supérieur à la moyenne régionale

- 82 % de territoires agricoles dans le Maine-et-Loire, taux élevé et proche de la moyenne régionale (83 % en PDL, 60 % en France) (Corine Land Cover, 2012).
- 6 % de territoires artificialisés*. Une progression de la surface de près de 5 % entre 2006 et 2012, rythme supérieur à celui enregistré en région (+4 % en PDL, +3 % en France), principalement au détriment de surfaces agricoles.
- Une densité moyenne des nouvelles constructions (2009-2013) de 16 logements par hectare, légèrement supérieure à la densité régionale (14 logements par hectare).
- * Les territoires artificialisés comprennent les zones urbanisées, les zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication, les mines, décharges et chantiers, les espaces verts artificialisés non agricoles

Le Maine-et-Loire est particulièrement exposé aux inondations par débordement de cours d'eau : 11 % du territoire et 10 % de la population sont potentiellement concernés (source : MEEM).

Protection et restauration de la biodiversité

Des mesures de protection du patrimoine naturel concentrées dans la vallée de la Loire et l'est du département

Le Maine-et-Loire est relativement moins couvert par les inventaires et protections que le territoire régional :

- 14 % de sa surface fait l'objet d'un inventaire Znieff* contre 18 % de la surface régionale et 30 % de la surface métropolitaine.
- *Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique
- 5,7 % du territoire est classé Natura 2000, contre 8,3 % en Pays de la Loire et 12,9 % en France métropolitaine (hors zones maritimes).

Il abrite cependant :

- Le Parc naturel régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine, l'un des quatre PNR des Pays de la Loire. S'étendant sur quatre départements dont trois situés en Centre-Val de Loire, il couvre 18,5 % du territoire (12,5 % de surface PNR en PDL, 14,9 % en France).
- Le Val de Loire, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, entre Chalonnes-sur-Loire (49) et Sully-sur-Loire (45).
- Les basses vallées angevines, l'un des 5 sites régionaux reconnus zones humides d'intérêt international (Ramsar).

Un état écologique des cours d'eau et des masses d'eau souterraines globalement moyen à médiocre (Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2013). Le département, dans sa totalité, est classé en zone vulnérable aux nitrates (d'origine agricole), comme l'ensemble du territoire régional.

Prévention et gestion des déchets

Des ménages sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets

- 210 000 tonnes de déchets ménagers collectés en déchetteries soit 259 Kg/habitant/an selon l'Ademe (279 PDL/198 France) ce qui traduit un bon comportement des usagers pour le tri et l'apport volontaire des déchets vers des filières de valorisation.

Un taux de captage des déchets dangereux ménagers* légèrement inférieur à la moyenne régionale

- 1,9 Kg/habitant en Maine-et-Loire, soit un niveau légèrement inférieur au ratio régional (2,1 Kg/habitant). Le taux de captage est supérieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des départements ligériens. Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les produits de nettoyage, les produits d'hygiène santé.



